

Holt Renfrew Holdings limitée et Holt, Renfrew & Cie, limitée

# Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne

---

Exercice financier 2024

HOLT RENFREW

# Table des matières

- 1 Mot du président et chef de la direction
- 2 Introduction
- 3 Stratégie de développement durable
- 4 Gouvernance
- 5 L'approche
- 6 Mesure de l'efficacité
- 7 Perspectives d'avenir
- 8 Approbation et attestation

## 1 Mot de notre président et chef de la direction

Je suis heureux de partager le rapport de 2024 sur la Loi sur l'esclavage moderne de Holt Renfrew. Ce rapport s'appuie sur le rapport de l'année dernière, conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* de Sécurité publique Canada, et décrit les mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement au Canada et ailleurs.

Chez Holt Renfrew, notre mission est de favoriser l'expression de soi et de susciter un changement positif. Dans le cadre de notre mission, nous croyons que le commerce de détail peut être une force pour le bien et que nous pouvons créer un changement positif pour un avenir meilleur pour les gens et la planète. Des pratiques d'approvisionnement responsables et la gestion des risques liés au travail forcé et au travail des enfants sont un impératif commercial. L'amélioration des pratiques commerciales éthiques dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement a été l'un des principaux domaines d'intérêt de notre stratégie de développement durable.

Ce rapport décrit en détail les processus et les mesures que nous avons mis en œuvre, ainsi que les progrès que nous avons réalisés au cours de l'exercice financier 2024. Les mesures clés entreprises en 2024 comprennent :

- Nous avons remplacé nos exigences en matière de commerce éthique par notre code de conduite des fournisseurs
- Nous avons intégré notre Code de conduite des fournisseurs dans tous les accords avec les fournisseurs
- Nous avons intégré notre Code de conduite des fournisseurs dans nos processus de demande de propositions (PDP) pour les fournisseurs de biens non destinés à la revente
- Nous avons développé et déployé une formation pour tous les employés en 2024
- Nous avons poursuivi l'engagement de nos fournisseurs sur nos pratiques de commerce éthique et complété notre questionnaire d'auto-évaluation pour accroître la transparence de leurs chaînes d'approvisionnement et de leurs opérations

Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et nous sommes déterminés à améliorer continuellement notre approche et à tirer des leçons de nos expériences. En tant que détaillant canadien multimarques opérant au Canada et commercialisant des produits du monde entier, nous reconnaissons notre rôle dans l'intégration des meilleures pratiques dans nos opérations commerciales et notre chaîne d'approvisionnement, et nous nous engageons à travailler à la prévention du travail forcé et du travail des enfants à l'échelle mondiale.

Cordialement,



**Sebastian Picardo**

**Président et PDG,**

Holt, Renfrew & Cie, limitée

## 2 Introduction

En vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi »), les entités sont tenues d'énoncer les mesures prises au cours de l'exercice financier pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement. Le présent document est un rapport conjoint pour Holt Renfrew Holdings limitée (« Holt Renfrew Holdings »)<sup>1</sup> et Holt, Renfrew & Cie, limitée (« Holt Renfrew »). Toutes les activités de l'entreprise sont menées par Holt Renfrew.

Fondés en 1837, nous sommes un fier détaillant mode et style de vie au Canada qui propose des produits extraordinaires du monde entier qui inspirent nos clients et qui sont respectueux des gens et de la planète. Nous offrons des expériences et des services exceptionnels à tous, et nous aspirons à favoriser l'expression de soi et à susciter un changement positif.

Ce rapport fait référence aux mesures prises par Holt Renfrew au cours de l'exercice financier 2024 (du 4 février 2024 au 1er février 2025).

### Notre entreprise :

Nous avons un siège social canadien à Toronto, en Ontario, et nous exerçons nos activités à travers :

- 6<sup>2</sup> magasins de détail (situés au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique)
- 1 plateforme numérique/en ligne (commerce électronique)
- 3 bureaux
- 1 centre de distribution

### Notre personnel :

Nous avons 1965<sup>3</sup> employés Holt Renfrew qui travaillent dans nos six magasins de détail, trois bureaux et un centre de distribution. En raison de la nature saisonnière du commerce de détail, le nombre de personnes que nous employons dans nos magasins peut varier tout au long de l'année.

### Notre chaîne d'approvisionnement :

Notre rôle est d'organiser une sélection de produits extraordinaires dans nos magasins de détail et en ligne pour nos clients. Nous travaillons avec des fournisseurs sélectionnés pour produire une petite ligne de produits de gamme maison Holt Renfrew, mais la plupart de nos activités consistent à sélectionner, à importer et à vendre des produits de diverses marques et divers fournisseurs de partout dans le monde. Nos « fournisseurs » se composent des éléments suivants :

- Partenaires de marque qui fournissent des marchandises destinées à la revente (« MDR ») et producteurs/fabricants de nos produits de marque privée; et
- Fournisseurs de marchandises et de services non destinés à la revente (« MNDR »).

---

<sup>1</sup> Holt Renfrew Holdings est une société de portefeuille et l'unique actionnaire de Holt Renfrew.

<sup>2</sup> Fermeture du magasin de détail Bloor Hommes (100, rue Bloor Ouest, Toronto, Ontario, Canada) le 15 janvier 2025

<sup>3</sup> Employés permanents (à temps plein, à temps partiel, occasionnels et en congé autorisé de courte durée) en date du 1er février 2025. Cela n'inclut pas les employés temporaires/saisonniers ni les entrepreneurs indépendants.

## 2 Introduction suite...

Marchandises destinées à la revente (MDR)		Marchandises non destinées à la revente (MNDR)
<p><b>Fournisseurs de la gamme maison</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Holt Renfrew a un assortiment de produits de gamme maison très limité. En 2024, nous avons travaillé avec quatre fournisseurs à la création de 13 produits de marque Holt Renfrew vendus dans nos magasins de détail et en ligne.</li> </ul>	<p><b>Partenaires de la marque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La plupart des produits que nous achetons, importons et vendons sont produits par des marques mondiales et vendus dans nos magasins de détail et en ligne.</li> </ul>	<p>Nous travaillons en partenariat avec divers fournisseurs d'articles et de services pour Holt Renfrew qui ne sont pas vendus aux clients dans nos magasins de détail ou en ligne. Par exemple, les emballages Holt Renfrew, les housses à vêtements, les cintres de transport, les consultants, les entrepreneurs indépendants, etc.</p>

Nous exploitons le Café Holt dans trois de nos magasins de détail au Canada : rue Bloor, Vancouver et Holt Renfrew Ogilvy. Les fournisseurs d'articles utilisés dans nos cafés sont classés dans la catégorie MNDR.

Nous avons un groupe sélectionné de fournisseurs MDR qui sont responsables de l'importation de leurs produits au Canada dans le but de les vendre dans nos magasins de détail et en ligne. Nous tenons toujours ces fournisseurs responsables, car ils sont censés conclure et signer notre Fiche de modalités du fournisseur, qui comprend notre code de conduite des fournisseurs. Toutefois, dans le cadre du présent rapport et de nos obligations de déclaration au titre de la Loi, ce groupe sélectionné de fournisseurs est exclu de notre rapport.

De plus, nous travaillons avec 27 marques, aussi appelées partenaires commerciaux concédés. Les partenaires commerciaux concessionnaires sont des titulaires de permis d'exploitation de commerce distincts qui exploitent des magasins de détail et emploient leurs propres employés dans les magasins Holt Renfrew partout au Canada. Le nombre de partenaires commerciaux concédés varie selon le magasin. Ils sont responsables de la sélection et de l'importation de leurs propres produits à des fins de vente dans leurs magasins de détail et en ligne. Nous tenons toujours les partenaires commerciaux de concession responsables, car ils sont censés conclure et signer notre accord de partenaire de concession, qui inclut leur conformité à notre Code de conduite des fournisseurs. Toutefois, dans le cadre du présent rapport et de nos obligations de déclaration au titre de la Loi, ce groupe de partenaires commerciaux concédés est exclu de nos rapports.

### 3 Stratégie de durabilité suite...

Objectif	Mesures 2024
Amélioration des pratiques d'achat	<ul style="list-style-type: none"><li>① Travaillé avec les acheteurs pour s'assurer que tous les fournisseurs de marques privées ont complété notre QAÉ</li><li>② Ajouté le QAÉ aux processus et à la documentation de l'appel d'offres des fournisseurs de MNR, et inclus les réponses dans le processus de sélection des fournisseurs</li></ul>

### 3 Stratégie de durabilité

Holt Renfrew s'engage à créer et à inspirer un avenir plus durable pour tous. La mission de notre entreprise consiste à favoriser l'expression de soi et à susciter un changement positif. Nos trois piliers du développement durable nous aident à remplir notre mission, à soutenir notre stratégie de développement durable et à intégrer le développement durable dans tous les secteurs de notre entreprise. Nos piliers sont les suivants :

Respecter l'environnement	Vente de produits de manière responsable	Inspirer nos employés
Nous travaillons à réduire au minimum notre impact sur l'environnement en réduisant les émissions de carbone, les déchets, les plastiques à usage unique et en utilisant des emballages durables dans nos activités.	Nous collaborons avec des fournisseurs pour sélectionner et offrir une variété de produits qui sont meilleurs pour les personnes et notre planète. C'est grâce à des efforts de collaboration que nous favorisons des pratiques commerciales éthiques et des changements positifs dans le secteur mode et style de vie.	Nous honorons la diversité, l'équité et l'inclusion dans tous les aspects de notre entreprise, et nous investissons dans les partenariats communautaires à l'échelle nationale, régionale et locale – dans les communautés où nous exerçons nos activités partout au Canada.

Nous nous tenons responsables et suivons nos progrès à l'aide de notre tableau de bord sur le développement durable, qui comprend 18 objectifs sociaux et environnementaux stratégiques, chacun avec des indicateurs clés de rendement pour mesurer nos progrès et notre rendement. Chaque objectif est encadré par un responsable de la haute direction, est exécuté par diverses fonctions opérationnelles et lié au rendement des employés. De plus, certains objectifs sociaux et environnementaux sont intégrés dans nos priorités opérationnelles annuelles et dans notre structure de primes pour les cadres.

Exemple d'objectifs et de mesures spécifiques qui s'attaquent aux risques liés au travail forcé et au travail des enfants :

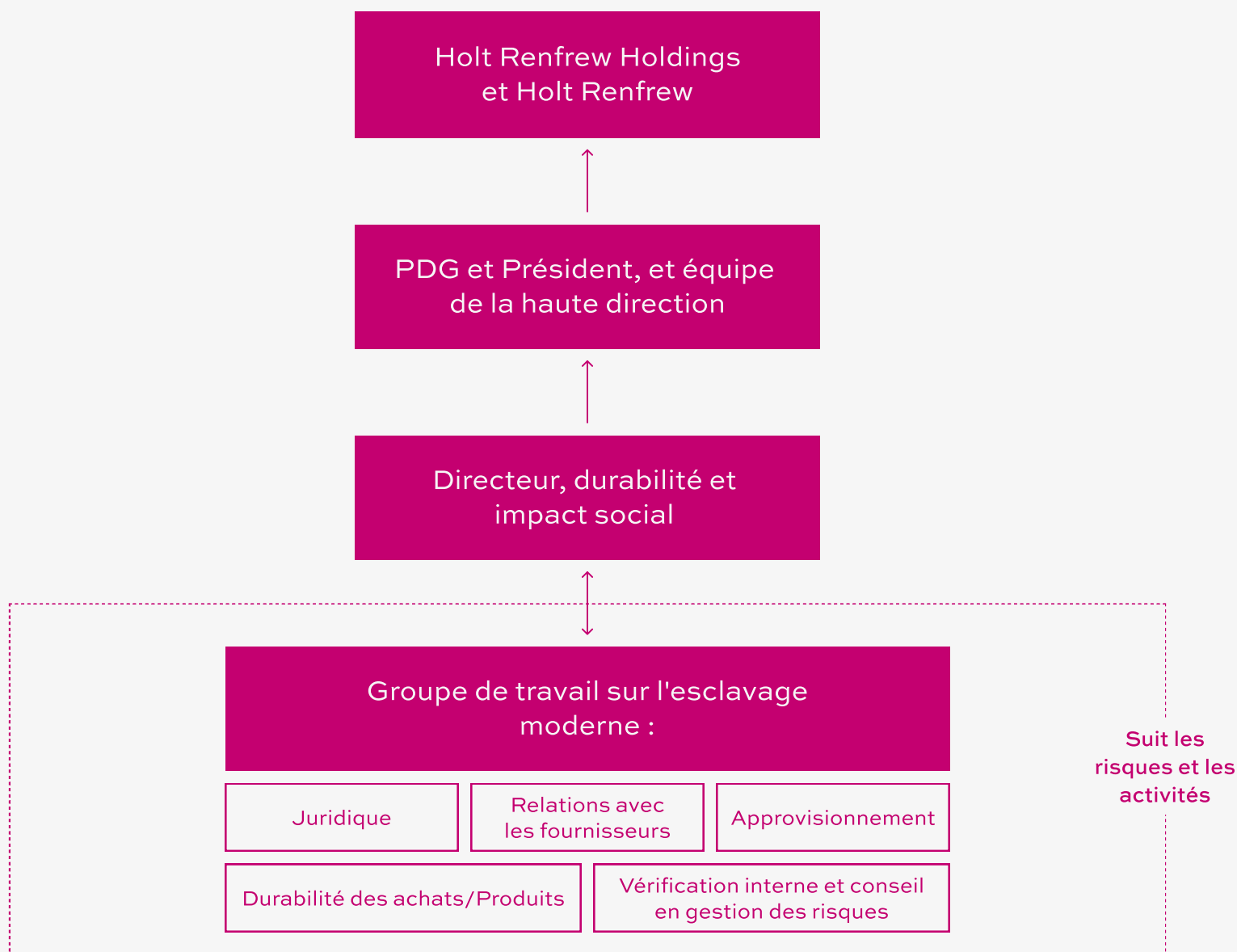
Objectif	Mesures 2024
Gestion des risques commerciaux éthiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>① Développé et lancé un nouveau Code de conduite des fournisseurs pour les fournisseurs de MDR et MNDR – remplaçant nos exigences en matière de commerce éthique</li> <li>② Réponses au questionnaire d'auto-évaluation (QAÉ) recueillies auprès des fournisseurs prioritaires de MDR et MNDR</li> </ol>

## 4 Gouvernance

Notre approche à l'égard des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement continue de faire partie intégrante de la façon de faire de Holt Renfrew. Notre directrice, Durabilité et Impact social, est chargée de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de notre stratégie de développement durable dans l'ensemble de notre entreprise et relève de la vice-présidente, Stratégie de la marque et de la création. La directrice supérieure dirige le Groupe de travail sur l'esclavage moderne, qui appuie ou met en œuvre des mesures de diligence raisonnable pour atténuer le risque de travail forcé et de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

Notre vice-présidente, Stratégie de la marque et de la création, fait partie de la haute direction et est responsable de l'élaboration, de la supervision et de l'intégration de la stratégie de développement durable dans notre entreprise.

Notre équipe de la haute direction (y compris notre président et PDG) est régulièrement impliquée dans notre stratégie et notre tableau de bord de développement durable, qui traitent précisément des progrès réalisés par rapport à nos objectifs de durabilité.



## 5 Approche

Voici un aperçu des mesures prises par Holt Renfrew pour prévenir et réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

### Nos politiques :

#### Code de conduite professionnelle

Le Code de conduite professionnelle est une politique interne qui décrit les principes éthiques de l'entreprise qui guident les activités de Holt Renfrew et les relations avec les intervenants. Le document énonce les obligations que Holt Renfrew et son personnel ont l'un envers l'autre, ainsi que celles tenues envers les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux, la concurrence, les communautés et le gouvernement. Les employés de Holt Renfrew sont tenus de lire le Code de conduite professionnelle et de reconnaître en avoir pris connaissance.

#### Code de conduite des fournisseurs

En 2024, nous avons remplacé nos exigences en matière de commerce éthique par notre code de conduite des fournisseurs, rendant le document applicable à tous les fournisseurs. Nous avons intégré notre Code de conduite des fournisseurs dans notre Fiche de modalités du fournisseur de MDR et dans nos accords de service de MNDR, nos processus d'intégration et nos processus et documents de demande de propositions. Notre code de conduite des fournisseurs est basé sur des normes internationalement reconnues, notamment le code de base de l'Ethical Trading Initiative (ETI), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Cela définit les principes fondamentaux auxquels nos fournisseurs de MDR et MNDR doivent se conformer. Ils font partie intégrante des termes et conditions du commerce avec Holt Renfrew. Nous nous engageons à garantir que : (i) les produits et services utilisés ou vendus par Holt Renfrew proviennent d'une source éthique et sont réalisés dans des conditions de travail humaines, dans le respect des travailleurs et de leurs droits fondamentaux; (ii) il n'y aura pas de recours à l'esclavage moderne, y compris le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains; (iii) les animaux sont traités et transportés sans cruauté; et (iv) les fournisseurs réduisent au minimum leur impact sur l'environnement.

### Mesures de diligence raisonnable :

#### Politiques et processus pour les membres de l'équipe

Nos politiques et processus en matière de Ressources humaines établissent les attentes et les responsabilités des membres de notre équipe, notamment le droit au travail, où nous vérifions le droit d'une personne de travailler au Canada et le statut de visa. Ils sont fournis aux nouveaux employés et sont mentionnés dans nos contrats de travail.

## 5 L'approche suite...

### Questionnaire d'autoévaluation (QAÉ)

Nous avons élaboré un questionnaire d'autoévaluation en 2021 afin de mieux comprendre les mesures de diligence raisonnable prises par nos fournisseurs pour atténuer le travail forcé et le travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que d'autres pratiques sociales et environnementales. Nous invitons les fournisseurs de MDR et de MNDR à remplir le questionnaire. Nous examinons, évaluons et notons les réponses afin d'identifier les risques, de déterminer les approches en matière d'engagement des fournisseurs et, le cas échéant, de modifier nos pratiques d'achat.

Nous effectuons des examens annuels approfondis de toutes les réponses des fournisseurs aux QAÉ reçues et nous appliquons un système de notation pour identifier les risques. Nous engageons également nos fournisseurs si nous avons des questions supplémentaires.

### Notre évaluation des risques liés aux fournisseurs :

Compte tenu de la structure et du fonctionnement de notre entreprise, nous adoptons une approche d'évaluation à plusieurs volets pour nos fournisseurs de MDR et MNDR.

Notre hiérarchie des risques liés aux fournisseurs est la suivante :

Marchandises destinées à la revente	Marchandises non destinées à la revente
<ul style="list-style-type: none"><li>① Produit de marque Holt : fournisseurs qui produisent ou fabriquent nos produits de marque privée.</li><li>② Sélection durable Holt : fournisseurs qui produisent ou fabriquent des produits qui répondent aux critères de notre programme de sélection durable Holt.</li><li>③ Dépenses liées aux fournisseurs: selon les dépenses annuelles.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>① Produit de marque Holt : les fournisseurs qui produisent/fabriquent nos produits de marque non destinés à la revente, par exemple, les emballages, les sacs à vêtements, les cintres, etc.</li><li>② Dépenses liées aux fournisseurs: selon les dépenses annuelles.</li><li>③ Secteur industriel : fournisseurs qui fournissent des biens et des services présentant un risque plus élevé de travail forcé et de travail des enfants, par exemple, entreprises d'événements, sécurité, services de nettoyage, services informatiques, service à la clientèle, etc.</li></ul>

Nous abordons les risques liés aux fournisseurs de la façon suivante :

- ✓ Accord ou reconnaissance obligatoire de notre Code de conduite des fournisseurs
- ✓ Achèvement de notre QAÉ
- ✓ Engagement continu des fournisseurs

## 6 Mesure d'efficacité

### Membres de notre équipe :

#### Grief et dénonciation

Nous avons mis sur pied une ligne d'écoute téléphonique pour les employés de Holt Renfrew et ceux des partenaires commerciaux concédés par le biais de laquelle ils peuvent signaler les activités ou comportements inappropriés ou contraires à l'éthique qui pourraient avoir lieu à Holt Renfrew. Le programme protège la confidentialité des employés et est géré par un fournisseur tiers indépendant. Tous les rapports produits ou déposés font l'objet d'une enquête. En 2024, il n'y a eu aucun rapport lié au travail forcé ou au travail des enfants.

#### Formation

S'appuyant sur la formation de l'année dernière sur les « Droits de la personne et l'éthique » pour notre équipe d'achat, nous avons élargi notre formation à tous les employés permanents. Nous avons élaboré un document de présentation sur l'esclavage moderne qui sert de guide de formation pour les employés et comprend une définition de l'esclavage moderne, les mesures que Holt Renfrew prend pour atténuer le risque d'esclavage moderne dans notre entreprise, ainsi que les mesures que nos employés peuvent entreprendre pour soutenir ce travail. Les employés sont tenus de consulter et de signer le guide de formation chaque année dans notre Système d'information des Ressources Humaines (SIRH).

### Notre chaîne d'approvisionnement :

#### Engagement des fournisseurs

Nos acheteurs et notre directeur de la durabilité des produits s'engagent régulièrement auprès de nos fournisseurs de biens destinés à la revente sur les questions sociales et environnementales, et les responsables des fonctions commerciales dirigent l'engagement auprès des fournisseurs de MNDR.

Nous demandons aux fournisseurs de MDR et MNDR de remplir notre questionnaire d'autoévaluation. Nous examinons et définissons des mesures correctives en cas de travail forcé, de travail des enfants ou d'autres cas de non-conformité. Cette approche a été lancée en 2021 en tant que projet pilote avant d'être étendue à un plus grand nombre de fournisseurs sur la base de notre évaluation du risque fournisseur, comme indiqué ci-dessus.

Dans le cadre de notre QAÉ, nous demandons aux fournisseurs de MDR et MNDR de partager leur approche à l'égard de l'atténuation du risque d'esclavage moderne dans leur chaîne d'approvisionnement, et d'autres pratiques commerciales, notamment :

- Processus de gestion et gouvernance du commerce éthique;
- Divulcation de toute violation de notre Code de conduite des fournisseurs
- Emploi et conditions de travail;
- Conformité à la Loi sur l'esclavage moderne;
- Processus de règlement des griefs;
- Pratiques environnementales et processus de gestion;
- Adresses et noms des sites de production/fabrication; et
- Utilisation de travailleurs contractuels ou d'agences.

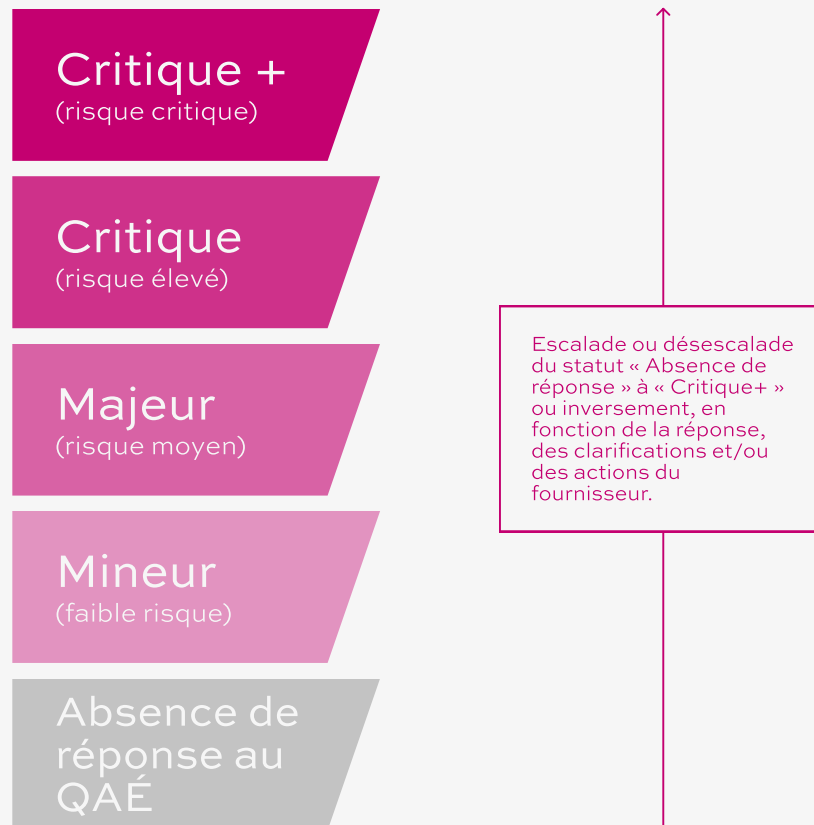
## 6 Mesure de l'efficacité suite...

On s'attend à ce que les fournisseurs de MDR et MNDR remplissent le QAÉ tous les trois ans.

Notre plan de mesures correctives, établi en 2023, continue de guider notre approche à l'égard de l'engagement de nos fournisseurs et celle concernant les mesures correctrices si et quand des cas de travail forcé et de travail des enfants se présentent; si et quand les fournisseurs ne se conforment pas à notre code de conduite des fournisseurs ou à notre questionnaire d'autoévaluation; et/ou lorsque les réponses à notre questionnaire nécessitent un suivi supplémentaire.

Notre plan de mesures correctives comprend un système de risque à plusieurs niveaux qui fait partie intégrante de la manière dont nous évaluons et engageons les fournisseurs. Ce système nous aide à déterminer le niveau d'intervention approprié en fonction du risque de durabilité, du risque de travail forcé et de travail des enfants, et d'autres questions commerciales signalées comme préoccupantes.

Processus du plan d'action correctif



Chaque niveau comporte des mesures d'engagement de fournisseurs spécifiques. Dans tous les cas, nous faisons appel à des fonctions opérationnelles qui sont responsables de la relation avec le fournisseur pour soutenir et diriger le processus d'engagement. Pour les risques classés critiques+, nous faisons appel à notre équipe de gestion de crise et respectons les protocoles établis. Chaque fois qu'un incident survient avec un fournisseur, nous mettons en œuvre notre plan de mesures correctives en conséquence. Tout incident de ce genre fait l'objet d'une enquête interne, et nous poursuivons les discussions avec le fournisseur en question au fil de l'avancée du dossier afin de déterminer la meilleure mesure correctrice à prendre.

## 7 Perspectives d'avenir

Nous restons fermes dans l'atténuation du risque d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous le faisons en évaluant notre approche chaque année pour garantir des progrès et aborder les domaines à améliorer, ainsi qu'en examinant les problèmes évolutifs et les domaines de risque dans notre chaîne d'approvisionnement. S'appuyant sur les connaissances acquises lors de notre évaluation de double matérialité réalisée en 2023, les progrès et les performances en matière de programmes environnementaux, sociaux et de gouvernance continueront d'être rapportés publiquement dans notre rapport annuel sur la durabilité.

Au cours de la prochaine année, nous allons :

- Continuer de mettre en œuvre nos mesures de diligence raisonnable;
- Intégrer notre QAÉ dans le processus d'intégration des fournisseurs de MDR;
- Continuer à former les employés sur l'esclavage moderne et leur rôle dans l'identification et l'atténuation des risques;
- Prioriser notre engagement avec les fournisseurs de MDR;
- Continuer de rechercher la collaboration et les meilleurs pratiques avec les experts externes et les forums.

## 8 Approbation et attestation

Le rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Holt Renfrew Holdings limitée et Holt, Renfrew & Cie, limitée. Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration 2024.



**Sebastian Picardo**

**Directeur et vice-président exécutif**

1<sup>er</sup> mai 2025

J'ai le pouvoir de lier Holt Renfrew Holdings limitée



**Christina Sanders**

**Directrice et vice-présidente principale, RH**

1<sup>er</sup> mai 2025

J'ai le pouvoir de lier Holt, Renfrew & Cie, limitée